

COMMUNE DE METZ EN COUTURE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal du 30 mars 2023

L'an deux mil vingt et un, le 30 du mois de mars à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Metz-en-Couture s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, suivant convocation datée de 16 mars 2023 affichée le 16 mars 2023.

Présents : M. Michel LALISSE, Mme Patricia PAMART, M. FENET Blaise, M. Jean Luc CAPON, Mme Nicole NAVARRO, M. Patrice DUPIRE, M. Béatrice MONTIGNY, M. Michel Lalisse, Mme Stéphanie WYKROTA, M. Paul-Hervé DUBOIS

Absent excusés (es) : M. Christophe PATON procuration à Mme Ingrid GUISE, M. RISSO Richard procuration à M. LALISSE Michel, M. Maxime GEORGE

Absent : M. GOUBET Benjamin

Secrétaire de séance : Mme Ingrid GUISE.

CM-D2023-03-06

Avis sur l'acceptation d'un devis

Nombre de Membres en exercice : **14**

Nombre de Membres présents : **10**

Nombre de suffrages exprimés : **12**

Votes Pour : **12**

Votes Contre : **0**

Abstention : **0**

Le Maire de la commune de Metz-en-Couture,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Considérant le devis de l'entreprise d'élagage Parmentier N°053/2023 en date du 12-03-2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

A l'unanimité décide des membres présents et représentés,

Φ **Décide** d'émettre un avis favorable au devis de l'entreprise d'élagage Parmentier N°053/2023 en date du 12-03-2023 pour la somme de 1 224.00€ T.T.C

Φ **Autorise** le Président à signer tous les documents et pièces relatifs à ce dossier

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents

Décision rendue exécutoire par affichage et transmission en Préfecture. Le 3 avril 2023.

Pour extrait conforme
M. LALISSE Michel

Publié sur le site internet le 26/07/2023

Envoyé en préfecture le 03/04/2022

Reçu en préfecture le 03/04/2022

Identifiant de télétransmission : ID 062-216205724